14 médailles de bronze, 6 mentions honorables, soit, au total, 57 récompenses, tel est le résultat du brillant tournoi pédagogique dans lequel l'Institut de J.-B. de la Salle vient de justifier une fois

de plus la confiance dont il est honoré.

L'enseignement primaire populaire, celui que saint Jean-Baptiste de La Salle avait particulièrement en vue en fondant son Institut, et que ses disciples vont répandre avec une libérale profusion dans les cinq parties du monde en faisant ainsi connaître et bénir partout le nom de la France, cet enseignement populaire disonsnous, recueille à lui seul un grand prix, cinq médailles d'or, neuf médailles d'argent, deux médailles de bronze et trois mentions honorables : soit vingt récompenses.

Quand nous aurons dit que le Jury de cette classe était présidé par M. Léon Bourgeois et qu'il comptait parmi ses membres M. Buisson, directeur honoraire, et M. Bayet, directeur actuel de l'Enseignement primaire au Ministère de l'Instruction publique, nous aurons écarté tout soupcon de partialité du Jury en faveur

des œuvres des Frères.

Dans la classe de l'enseignement secondaire, l'Institut présentait pour la première fois les travaux des maîtres et des élèves de ses

trente-deux pensionnats secondaires modernes.

Le verdict du Jury est tout à l'honneur de l'Institut des Frères qui se voit attribuer une médaille d'or pour la sérieuse organisation et les heureux résultats d'un enseignement dont son Fondateur avait, dès 1705, au témoignage même de M. Duruy, créé le premier type dans le pensionnat de Saint Yon, à Rouen.

A la classe de l'enseignement agricole, deux médailles d'or, quatre médailles d'argent, neuf médailles de bronze et trois men-

tions honorables;

Aux produits de la viticulture, une médaille d'or ;

A l'enseignement technique, une médaille d'or et trois médailles

d'argent;

A la classe de Géographie, à l'enseignement spécial artistique, plusieurs autres médailles témoignent en faveur de l'enseignement pratique, donné par l'Institut des Ecoles chrétiennes.

Dans la classe 101 réservée aux œuvres de formation professionnelle et d'apprentissage, ainsi que dans la classe 108 qui réunissait les œuvres d'éducation sociale, les jurys ont décerné aux Frères leurs plus hautes récompenses, c'est-à-dire deux grands prix.

Nous voici à la classe 112, la classe de la charité, de l'assistance sous toutes les formes. Là se sont donné rendez-vous tous les dévouements, aussi variés que le sont, hélas! les misères matérielles et morales de l'humanité. Des grands prix sont attribués aux Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul, aux Petites Sœurs des Pauvres, aux Frères de Saint-Jean-de-Dieu, et certes les jurys, en leur attribuant ces récompenses, ont fait œuvre de stricte justice. Dans cette classe, et pour ses établissements très prospères de sourds-muets, l'Institut des Frères reçoit une médaille d'or.

A la classe 113, consacrée à la colonisation et à l'enseignement indigène, les Frères exposent à la fois au Palais du Trocadéro et aux Pavillons des Missions catholiques, de l'Alliance française, de